

L'E-validation

Vous permet d'avoir en temps réel, une validation départementale, bi-départementale, nationale ou temporaire (pas de délai de traitement, pas de délai postal, aucun document n'est à nous retourner).

Muni de votre identifiant, connectez-vous sur www.fdc66.fr , 7j/7 et 24h/24 et vous obtiendrez en quelques clics votre validation, que vous réglerez par carte bancaire sécurisée.

Une fois votre validation imprimée, votre carnet du chasseur 66 vous sera expédié.

Vous ne possédez pas le matériel adéquat pour procéder à l'E-validation

La Fédération met à votre disposition dans ses locaux une borne (ordinateur et imprimante) pour vous permettre d'e-valider.

Demande de validation papier

Veillez dans ce cas à nous retourner votre demande soigneusement complétée, accompagnée du règlement (chèque ou mandat-cash uniquement).

Les espèces ne seront pas acceptées.

Votre validation sera éditée par les agents du Guichet Unique et vous sera envoyée par courrier, accompagnée de votre carnet du chasseur 66.

Nous vous rappelons qu'aucune validation ne sera délivrée le jour-même et qu'un délai de traitement par nos services et d'envoi postal sera nécessaire à sa délivrance.

PENSEZ A VOTRE ASSURANCE

OUVERTURE DU SERVICE GUICHET UNIQUE LE 13 JUI 2017

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour toutes questions concernant votre validation, contactez le **04.68.50.72.54** de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Ou écrivez-nous à contactgu@fdc66.fr.